# Vivre à martres

Bulletin municipal - Avril 2023





#### **SOMMAIRE**

Le mot du Maire p.3

#### Le Conseil Municipal

Les principales délibérations p.4

#### Vie économique

Marché de plein vent p.5 Le label Village étape p.5

#### Travaux

Base de loisirs Saint-Vidian p.6
Rue du Pagès p.6
Espace culturel Angonia p.7
Espaces verts p.7

#### Vie quotidienne

Village fleuri p.8 L'adressage p.9 Demandes d'urbanisme en ligne p.9

#### **Budget communal**

Dossier finances p.10&11

#### École Jean de la Fontaine

Du côté des maternelles p.12
Le carnaval de l'APE p.12
Du côté des primaires p.13
Des nouvelles du jardin p.13

#### Culture

Angonia p.14&15 Le Grand presbytère p.16 Le Musée de la faïence p.17

#### Métiers d'art

Terres d'Avenir p.18 Partenariat Pézenas p.19

#### Patrimoine

Label Petites Cités de Caractère p.20 Opération façades p.21

#### Évènements

La Journée citoyenne p.22 La tablée commingeoise p.22

#### La vie à l'FHPAD St Vidian

Paroles de résidents p.23

#### Nos partenaires

Environnement p.24
& économie d'énergie

Permanences numériques p.25
& France services

Guichet Renov'Occitanie p.25

Prime à la conversion p.25

#### Santé & Loisirs

La recette d'André p.26 Les coups de cœur p.26 de la Médiathèque

#### Tranches de vie

État civil p.27 Infos mairie p.27



Chères martraises, Chers martrais,

Je suis très heureux de m'adresser à vous une nouvelle fois par l'intermédiaire de ce bulletin municipal qui vient vous informer et vous apporter les nouvelles de la commune. Vous retrouverez au fil de votre lecture les actions menées à Martres-Tolosane, l'avancée de nos projets, la dynamique de toutes les générations, de l'école à la maison de retraite en passant par les activités de nos associations ainsi que les informations liées à la vie quotidienne.

Comme chaque année, au cours des mois de mars et avril le Conseil municipal a débattu les orientations budgétaires de la commune et a voté **le budget** exécuté en 2022 et celui projeté pour 2023.

Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous devons élaborer ce nouveau budget communal. La hausse du coût de l'énergie, la hausse des coûts en général vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement. J'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics pour être vigilants sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et de l'eau. Comme l'indique l'arrêté préfectoral du 13 avril, je vous invite également, dans vos usages quotidiens, à préserver notre ressource en eau ; le département de la Haute-Garonne est déjà placé en vigilance sécheresse.

Malgré ce contexte tendu, nous maintenons notre politique d'investissement pour toujours améliorer les conditions de vie et d'accueil de notre ville et en parallèle soutenir le tissu économique, nos artisans et commerçants ainsi que la vie culturelle et associative. Elle se traduit très concrètement avec la fin de la requalification de la rue du Pagès, la poursuite des travaux sur Angonia, la place du Général de Gaulle, le jardin Jean Courtade, les écoles, le musée de la faïence, le Grand presbytère, la gare et son parvis, le réaménagement des espaces verts et fleuris pour qu'ils soient moins consommateurs en eau et en entretien quotidien...

Nous préparons aussi d'ores et déjà les investissements 2024 afin principalement de diminuer nos charges de fonctionnement : réflexion sur la géothermie pour le chauffage et rafraîchissement de l'école et de la maison de retraite, poursuite de la rénovation de l'éclairage public, amélioration énergétique de la mairie, des écoles et de la maison de retraite...

Même si le contexte national ne porte guère à l'optimisme, nous souhaitons maintenir à Martres-Tolosane le bien vivre ensemble. Vous pourrez découvrir avec ce bulletin un flyer des manifestations et expositions proposées dans la Cité artiste en mai, juin et juillet. Vous pouvez également suivre l'actualité de la commune sur le site internet <a href="www.mairie-martres-tolosane.fr">www.mairie-martres-tolosane.fr</a> et sur la page facebook @MartresTolosane31220.

La saison des festivités débute, j'espère qu'elle nous permettra de nous rencontrer aux nombreux rendez-vous programmés par les associations et les forces vives de la commune. Nous aurons le plaisir de retrouver nos festivités traditionnelles comme la **fête** de la **Trinité** les 2, 3 et 4 juin, les festivités qui veulent s'inscrire dans la tradition comme la **Journée citoyenne** qui sera proposée pour la 2ème année consécutive le dimanche 21 mai ou les festivités nouvelles et exceptionnelles comme **La tablée commingeoise** que l'association *Toulouse à table* nous fait l'honneur d'organiser dans le jardin Jean Courtade le samedi 17 juin.

Avant de vous laisser découvrir les informations communales sur les pages à suivre, je vous convie à la cérémonie commémorative du 8 mai 1945. Nous nous retrouverons le lundi 8 mai 2023 à 12h, devant le Monument aux morts pour célébrer le 78ème anniversaire de la fin de la 2<sup>nde</sup> Guerre mondiale. Ce moment dédié au souvenir et à la mémoire sera suivi d'un apéritif convivial où nous partagerons le verre de l'amitié.

# Les principales délibérations

#### Séance du 12 janvier 2023

- ♦ Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : déport de la commande d'éclairage du stade de foot pour le SAMU
- ◆ Projet de centrale solaire au lieu-dit Salies
- ♦ Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec le projet de production d'énergie renouvelable par la création d'un parc photovoltaïque flottant sur des gravières par Akuo Energy

#### Séance du 17 février 2023

- ♦ Convention de mise à disposition précaire et révocable du logement T4 au 34 avenue des Pyrénées : fixation de la redevance mensuelle
- ♦ Adhésion à l'Agence Française des Chemins de Compostelle

#### Séance du 23 mars 2023

- ♦ Travaux du SDEHG:
  - extension de l'éclairage public en divers secteurs de la commune
  - pose d'horloges astronomiques
- ◆ Convention de mise à disposition de la licence IV communale à l'exploitant de l'Instant plaisir
- ♦ Acquisition de matériel pour les services techniques : demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- ♦ Adhésion au label « Petites cités de caractères d'Occitanie »
- ♦ Adhésion au label « communes haltes sur les Chemins de Compostelle »

#### Séance du 11 avril 2023

- ♦ Vote du budget primitif communal 2023
- ♦ Attribution des subventions aux associations
- ♦ Travaux groupe scolaire Jean de la Fontaine : demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne

#### Prochain Conseil municipal le mercredi 10 mai

Retrouvez toutes les délibérations sur www.mairie-martres-tolosane/Conseilmunicipal

#### Cérémonie commémorative du 19 mars 1962





#### Le marché de plein vent

Tous les mardis matin, le marché de plein vent accueille toujours de nouveaux commerçants. Notre dernière enquête sur le commerce local auprès du grand public a mis en lumière le souhait de nombreux d'entre vous de voir s'étoffer le marché hebdomadaire, d'avoir plus de commerçants et plus de services différents et variés.

Trois nouveaux étals sont à découvrir. Nous vous encourageons donc, vivement, à venir au marché et à faire vivre les commerçants ambulants du mardi matin.

Ho Wok – food-truck de cuisine authentique vietnamienne

Un tissu à soi – boutique de tissus et articles de mercerie

Vie économique







Véronique – La ferme des Yolettes à Saint-André – éleveur producteur, propose des fromages de chèvres, des crottins natures, aux épices ou à la confiture, des fromages blancs, des faisselles, des yaourts, du tome de chèvre et du reblochèvre.

Possibilité de passer commande au 06.18.59.79.98





# Martres-Tolosane candidate à Village Étape

#### Pourquoi cette candidature?

Être labellisé Village étape offre aux usagers de la route la possibilité de voyager autrement. Une alternative aux aires d'autoroutes est proposée. La commune est identifiée par une signalisation spécifique de part et d'autre de la sortie d'autoroute à 20 km, 1500 m et 500 m, les invitant à entrer dans la ville.

Faire une halte dans un Village étape, c'est acheter et consommer local, c'est profiter d'un accueil chaleureux et différent de celui proposé sur les aires d'autoroutes.

Avec cette visibilité, de nouveaux visiteurs pourront découvrir notre patrimoine, notre culture et nos commerces de proximité. Actuellement, ce sont 76 communes qui sont labellisées sur le territoire national et les études ont montré que pour certains commerçants (de bouche essentiellement), c'est 20 % de fréquentation en plus.

#### Où en sommes-nous?

Nous avons obtenu les autorisations nécessaires à la pose des panneaux sur l'autoroute ainsi que le soutien des services de l'État pour leur financement.

Le dossier de candidature est en cours d'élaboration et pour le mener à bien, nous avons besoin du soutien des commerçants. Ainsi, nous sommes allés à leur rencontre pour leur présenter le projet et leur faire signer un engagement.

Nous sommes ravis de l'accueil qu'ils nous ont réservés, de l'intérêt qu'ils ont porté à cette labellisation et les en remercions. \( \)

Notre dossier sera déposé au début de l'été ; il devra ensuite être instruit par les différents services de l'État et nous devrions avoir une réponse au printemps 2024 pour une labellisation et une pose des panneaux avant l'été 2024.

5

#### Remise en état de la base de loisirs de Saint-Vidian

Le site de Saint-Vidian a fait partie des principaux sites impactés par la crue cinquantennale de janvier 2022. On y note en particulier un très fort ensablement du grand lac de pêche le rendant depuis inutilisable.

Des bénévoles se sont mobilisés dans les semaines qui ont suivi la crue pour débarrasser et nettoyer les débris de bois et détritus en tous genres...

Après études du projet de travaux de nettoyage de la zone d'expansion de crue à Saint-Vidian, avec l'expertise du Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch, les travaux sont engagés depuis le mois de mars.



1ers travaux de nettoyage - février 2022

Les premières actions préventives ont consisté à l'arrachage manuel de la jussie (espèce exotique envahissante) dans le lac. Les bénévoles de l'Association de pêche La Gaule Martraise et les enfants de l'Accueil de loisirs ont participé activement à ce travail.





Depuis le 11 avril, l'entreprise Naudin opère les travaux de restitution des sédiments au fleuve.

Les travaux consistent à curer le plan d'eau (environ 4 300 m3) pour restitution au fleuve dans un objectif de remise en état du lac principal et de non-aggravation du déficit sédimentaire de la Garonne.





# Réhabilitation de la rue du Pagès



Les travaux de la rue du Pagès se sont déroulés de juin 2022 à janvier 2023. Cette rénovation s'inscrit dans la continuité des rénovations des entrées.

Ces travaux ont permis d'améliorer la sécurité des piétons, de fluidifier et ralentir la circulation, d'améliorer le cadre de vie des habitants avec la réfection des trottoirs et l'organisation du stationnement et de valoriser par l'esthétique cette entrée de ville (aménagement paysager).

Ces travaux seront prochainement inaugurés.

Aussi, l'aire de camping-cars a été rénovée et permet ainsi l'accueil des voyageurs de passage, à proximité du village, dans de bonnes conditions.



#### **Espace culturel ANGONIA**

Les travaux de l'espace culturel avancent et vous avez pu observer l'installation d'un échafaudage qui permet actuellement la pose des revêtements de façades.

Les travaux de la place sont partiellement terminés, une première partie sera ouverte très prochainement aux véhicules et aux piétons. L'autre partie reste dédiée à la zone de chantier.

La création du jardin Jean Courtade est lui aussi en bonne voie de création. Les pelouses sont semées et les arbres plantés.



# Fleurissement des espaces publics

Les nappes phréatiques sont dangereusement basses ce printemps. Un arrêté préfectoral est entré en vigueur le 13 avril, mettant en vigilance l'ensemble du département de Haute-Garonne, pour une gestion globale, raisonnée et préventive des ressources en eau. C'est pourquoi la collectivité de Martres-Tolosane a mis sur ses massifs du paillis : un broyat de végétaux divers, assez vieux pour ne pas bouleverser l'équilibre des sols, en couche épaisse afin de conserver au sol une certaine humidité et empêcher la réponse trop rapide des mauvais herbes.

La terre ainsi recouverte est moins soumise à l'évaporation et le paillis en se détériorant crée de la matière organique enrichissant au fur et à mesure de sa décomposition les sols et les plantes.



Sur tous les massifs dotés d'un compteur d'eau, les jardiniers installent des systèmes de goutte-à-goutte rendant l'arrosage plus efficace et surtout plus économe.



Toutes ces mesures ont pour but d'être plus résistant aujourd'hui et demain face au dérèglement climatique.

# Dernier conseil de nos jardiniers

En cette période printanière, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) recommandent de ne pas tailler les haies ni élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet, afin de ne pas déranger ni déloger les oiseaux pendant leur période de nidification et d'éclosion.

# Bacs de tri au cimetière

Les agents des services techniques de la commune ont fabriqué des bacs de tri en bois afin de collecter les déchets du cimetière dans le respect des règles en vigueur.

Deux points de collecte ont été réalisés aux endroits de l'ancien cimetière et du nouveau cimetière.



# Concours villes et villages fleuris

Depuis plus de 20 ans, le Conseil départemental de la Haute-Garonne et Haute-Garonne Tourisme s'associent pour l'organisation du Concours des Villes et Villages Fleuris. Ce concours s'inscrit dans le cadre du Concours National créé en 1959 par le Ministère du Tourisme.

Le label des Villes et Villages Fleuris récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur d'un patrimoine végétal et naturel, propice à l'amélioration de la qualité du cadre de vie et de l'environnement qui contribuent à valoriser l'accueil et l'image de marque des communes du département en faveur des administrés et des touristes. La qualité, l'authenticité, l'esthétique doivent primer sur la quantité. Le fleurissement, la végétation, le mobilier urbain, la propreté, la protection des espaces naturels doivent s'inscrire dans une politique de cadre de vie et de développement durable d'ensemble de la commune.

#### Martres-Tolosane est une nouvelle fois récompensée.

Le 14 février dernier, Monsieur le Maire et les agents de la commune en charge des espaces verts ont reçu à l'Hôtel du Département à Toulouse le 1er prix villes et villages fleuris dans la catégorie des communes de moins de 2500 habitants.



# Concours des Jardins fleuris & Potagers

Afin d'encourager ses administrés à participer à l'embellissement du village, la Municipalité a créé en 2021 son propre concours.

Il est l'occasion de découvrir et de mettre en valeur le travail de jardiniers amateurs mais de grand talent ; il donne aussi l'occasion d'une rencontre conviviale pour les remercier et les récompenser.

Ainsi, le 21 octobre 2022, nous avons réuni les participants au concours dans le jardin du Grand presbytère et nous les avons récompensé avec des bons d'achats chez nos commerçants de fleurs et producteurs de fruits et légumes.

Les 3 premiers prix ont été remis à Monsieur Pierre PAGES, Madame Marie-Hélène NAVARRO et Monsieur Jean-Louis HUBERT. Les autres participants ont chacun reçu un lot de consolation.

Madame Germaine SUFFRAN a quant à elle remporté le coup de cœur du jury.



#### La 3ème édition est lancée!

Les inscriptions sont ouvertes auprès de la mairie. Vous pouvez consulter sur place ou sur notre site internet le règlement du concours et remplir le formulaire.

On compte sur vous!

# Mise en place de l'adressage

La réalisation du plan d'adressage a pour objectif l'obtention d'adresses normées sur la commune qui faciliteront l'arrivée des services de secours, la distribution des courriers et colis, la localisation par GPS ainsi que l'éligibilité au très haut débit (fibre optique).

Le nouvel adressage des voies de Martres-Tolosane, réalisé en collaboration avec le Service National de l'Adresse du Groupe La Poste, se termine. Chaque administré recevra prochainement dans sa boîte aux lettres :



- · un courrier explicatif,
- · son nouveau certificat d'adresse à communiquer aux différentes administrations et contacts privés,
- · un modèle de courrier pour accompagner l'envoi du certificat.

Le service urbanisme assurera deux permanences à la Mairie pour vous accompagner dans vos démarches, les samedis 10 et 17 juin 2023 de 9h à 12h.

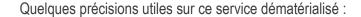
Le service des permanences numériques de Cœur de Garonne, présent chaque lundi après-midi à la Mairie, pourra vous aider également dans vos démarches. Sur RDV - Kelly MARSAND : 06.82.10.14.48

# Les demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne !

Vous pouvez déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme au format numérique.

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces autorisations d'urbanisme doivent faire l'objet d'une demande auprès de la commune.

**Vous souhaitez effectuer une demande d'autorisation d'urbanisme ?** Pour simplifier votre démarche, nous vous proposons de **déposer votre demande ici :** https://sve.sirap.fr/#/31324 /connexion



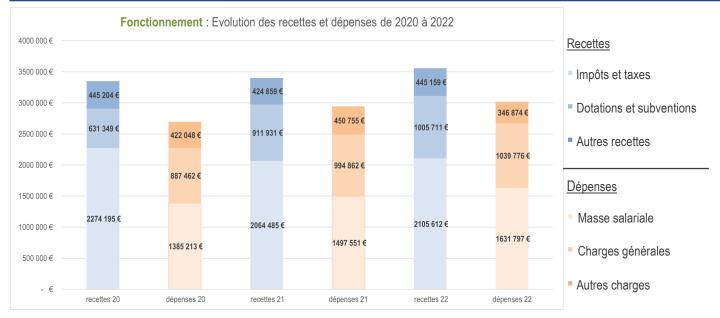


- Ce service est le seul moyen de dépôt électronique des demandes. Les demandes déposées via un autre canal numérique ne seront pas instruites.
- Avant chaque dépôt, il sera nécessaire d'accepter les Conditions Générales d'Utilisation du service
- Les dossiers peuvent toujours être transmis au format papier, directement auprès du guichet de notre commune, si vous le souhaitez.

Avant de déposer votre demande, vous pouvez utiliser « <u>L'assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme (AD'AU)</u> » disponible sur <u>service-public.fr</u>. Ce service complémentaire propose un accompagnement pas-à-pas pour compléter votre demande et connaître l'ensemble des pièces à fournir.



#### Le budget communal



De façon générale, les dépenses de la commune ont progressé du fait des augmentations du coût de l'énergie, du point d'indice des fonctionnaires (3.5%), des cotisations patronales, du coût des matières premières de l'alimentaire, de l'inflation sur tous les produits nécessaires à notre quotidien. Ces augmentations ne sont pas compensées par les dotations de l'État.

L'évolution des tarifs de l'énergie impactera les 3 prochaines années puisque de nouveaux contrats ont dû être signés faisant apparaître une multiplication par 3 des nouveaux tarifs applicables sur l'école, la mairie et le complexe sportif Lacassagne. L'enveloppe avoisine plus de 100 000 € supplémentaires par an pour ces 3 structures.

#### **ADMINISTRATION - PERSONNEL COMMUNAL**

La revalorisation du point d'indice des fonctionnaires se retrouvera dans le budget 2023, sur un plein exercice.

Les projets de modernisation de l'administration se poursuivent, l'État dématérialisant ses procédures, le citoyen se trouve de plus en plus éloigné des services publics. La volonté des élus est de garder un temps d'ouverture et d'accueil du public le plus large afin de répondre aux différents besoins de ses administrés.

Pour se faire et dans la perspective de l'évolution des normes comptables, des pratiques professionnelles et du renouvellement du matériel informatique, la commune a signé en 2023 un nouveau contrat de prestations informatiques pour moderniser notre fonctionnement interne. Préparé en 2022 et mis en ligne en 2023, vous avez déjà pu découvrir le nouveau site internet de la mairie, ceux d'Angonia et du Grand Presbytère verront le jour rapidement. De même, la charte graphique de la commune a été retravaillée en 2022 et de nouveaux logos sont apparus, reflétant en rouge la couleur de la terre et de la brique pour la commune.

#### CADRE DE VIE - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

L'année 2022 a été marquée par la poursuite de la construction de l'espace culturel ANGONIA et la naissance du jardin Jean Courtade. Concernant l'espace culturel, deux emprunts relais (FCTVA et subventions) sont venus gonfler l'état de la dette pour 2 ans. Ils seront remboursés au fur et à mesure des versements des subventions et du FCTVA.

La Rue du Pagès a vu sa configuration changée et sa mise en sécurité améliorée. L'aire de camping-cars reçoit ses nouveaux touristes. Les aménagements remportent les avis favorables des résidents et des usagers.

La base de loisirs de Saint Vidian a été affectée par les inondations de janvier 2022. Après avoir obtenu les différentes autorisations de l'État, les subventions de la Région et du Département et réalisé une opération d'arrachage de la Jussie (plante invasive), le désensablement du lac et de ses abords (plus de 10 000 tonnes de sable) a débuté le 12 avril 2023. Chacun pourra retrouver très bientôt un espace privilégié pour des pique-niques et des temps de loisirs en famille.

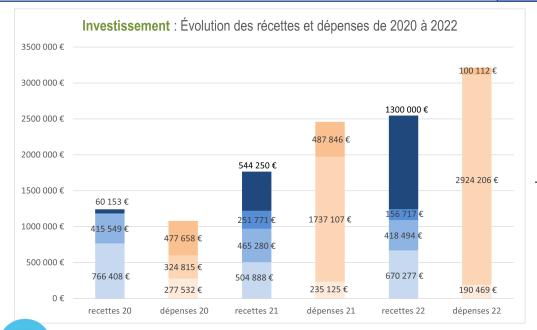
Enfin, l'automne 2023 sera marquée par le début des travaux de réaménagement de la gare, réhabilitation des bâtiments, création de stationnements et sécurisation des espaces publics. La Région Occitanie, propriétaire de la plus grande partie porte le projet et la commune interviendra pour l'aménagement du parvis, des trottoirs et d'une piste cyclable.

**ÉCOLE - JEUNESSE**En 2022, le groupe scolaire

Jean de la Fontaine a fêté ses

20 ans. Il a aussi connu un important chantier estival, suite au sinistre de juin 2021 sur la charpente; chantier mené de mains de maître et dans les délais. Un important budget est consacré aux travaux de l'école (charpente, entretien, démoussage, jeux...): 90 000€ en 2022 et près de 150 000€ en 2023.

(10



#### Recettes

- Emprunt
- Autofinancement
- Remboursement des avances
- Autres recettes

#### Dépenses

- Annuité de la dette (capital)
- Opérations
- Autres dépenses

#### MÉTIERS D'ART

2022 a vu les savoir-faire et les créations de nos artisans s'exporter à Meissen en Allemagne, dans la région de Saxe, célèbre pour sa porcelaine. L'exposition Meissen-Martres : « de gestes, de terre et de feu » a fait connaître au-delà de nos frontières des pièces anciennes et plus modernes et le savoir-faire de nos artisans et artistes. Cette exposition présente actuellement notre savoir faire à la maison des métiers d'art de Pézenas (Hérault).

Après 3 street artistes en 2022, Martres-Tolosane accueillera, en 2023, la manufacture de la porcelainde royale de Meissen lors de la 22<sup>ème</sup> édition du Salon des Arts et du Feu, les 27, 28 et 29 octobre 2023.

Dans le prolongement de la volonté municipale d'aider à l'installation des jeunes talents, la commune a pris en location l'ancien atelier du Vieux Martres, rebaptisé « Terres d'Avenir ». Cet atelier partagé pour 3 céramistes, qui fonctionne comme une pépinière, accueille depuis décembre 2022 Dorine CAVAGNAL et bientôt 2 nouvelles céramistes.

#### **CULTURE POUR TOUS**

La programmation culturelle « Hors les murs » d'Angonia s'est amplifiée et démontre la diversité des manifestations liées au spectacle vivant. Le public se fidélise et verbalise son impatience de voir Angonia accueillir toute la programmation. Pour l'instant la salle des fêtes reçoit la majorité des spectacles et des résidences.

La bibliothèque municipale a fêté ses 20 ans, partageant une journée ludique et culturelle en compagnie d'un auteur « polar » approchant ainsi une autre discipline littéraire.

L'équipe du Grand presbytère a fait entrer « le street art » dans notre bourgade, confrontant ainsi les styles et les générations. 5 expositions avec des univers visuels très variés seront proposées en 2023.

#### Le vote du Compte Administratif 2022 et du Budget Primitif 2023 nous amène à mettre en lumière quelques chiffres :

# LES RÉSULTATS

Excédent 2022 : + 486 469,66 €
Excédent cumulé : + 1 787 153,25 €
Redistribué sur budget 2023





Fonctionnement + 1 287 246.00 €

Investissement + 400 000.00 €



#### TAUX D'IMPOSITION

	Taux 2021	Taux 2022	Taux 2023	
Taxe foncière (bâti)	37.84%	38.03%	38.60%	
Taxe foncière (non bâti)	110.93%	111.49%	113.16%	
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	11.72%	11.72%	12.31%	

#### Du côté des maternelles

L'école maternelle Jean de la Fontaine a participé, encore une fois, à de nombreux projets. L'ensemble des élèves a ainsi confectionné des décorations destinées à être vendues au marché de Noël. L'événement a remporté un grand succès. L'équipe enseignante a remercié, une nouvelle fois, en Conseil d'école, l'implication de l'Association des Parents d'Élèves Les Petits Martrais pour l'organisation de cet événement. « Les fonds qu'elle nous destine financent les projets des classes et tout particulièrement,

cette année, les spectacles. »

Ainsi, grâce à leur soutien, les moyennes sections et les grandes sections, soit 70 élèves, ont assisté au spectacle du Collectif Tohu Bohu « Le tout petit voyage », organisé en collaboration avec l'équipe d'Angonia le lundi 13 février.

Les élèves ont été émerveillés devant les mimes et les ombres chinoises proposés par l'artiste.



cc Cie Bachi-Bouzouk production



Toujours grâce aux dons de l'association des parents d'élèves et au financement par la Mairie d'un voyage en car, le 9 mars, l'équipe enseignante a demandé à Ciné Carbonne de projeter aux élèves le film Ernest et Célestine le voyage en Charabie.

Petits et grands ont été transportés dans le monde merveilleux de Charabie.

Enfin, nos élèves ont commencé à réaliser les plants de fleurs et de légumes qui seront eux aussi vendus lors de la Foire de Printemps le 30 avril. Nous attendons une grande participation des parents d'élèves à cet événement annuel.

# La parole à l'Association des Parents d'Élèves

« Un petit retour sur notre Voyage dans le temps de samedi 25 mars, vous remarquerez que nous avons voyagé dans le beau temps pour un Carnaval réussi! Vous avez pu profiter de maquillages, de tresses, du spectacle des Majorettes et de celui des échassiers de Cirkomcha.



Tout ça autour de crêpes faites en continu.

Le beau temps dans le défilé, le temps du rythme dans la soirée musicale animée par DJ Thib's autour d'un repas préparé par le Vival de Martres. Un super tirage de Tombola.

Mais... Oui un « Mais » car un nuage plane quand même pour la pérennité de l'Association. Nous sommes FA-TI-GUÉS.

Il nous faut revenir sur un point crucial pour la survie de l'APE : nous ne sommes pas assez nombreux pour la gestion d'une manifestation! Heureusement que d'autres associations, des parents dont les enfants ne sont plus à l'école, des personnes extérieures à Martres ou encore nos propres enfants plus grands sont mis à contribution et sont là pour nous soutenir sur certains points mais il faut rappeler que c'est l'Association des Parents d'Élèves, des élèves actuels de l'école! »

#### MERCI AUX COMMERÇANTS MARTRAIS



qui vont être reversés aux coopératives scolaires. Nous en profitons pour remercier les commerçants qui sont toujours là pour enrichir notre tombola

« Le Carnaval a permis de récolter 800 €, et la Tombola 1800 €

avec du local! Merci à tous ceux qui ont participé, un peu ou beaucoup, de près ou de loin à notre journée de festivités. »

L'Association des Parents d'Élèves Les Petits Martrais

## Du côté des primaires

#### Les sorties au ski

En janvier et février, tous les élèves de CE1-CE2 des classes de Mesdames Benoit, Jany et Noyez ont participé aux sorties au ski.

Après deux ans d'interruption, les enfants ont été très enthousiastes de partir à la station de Peyragudes pour découvrir cette activité!

Les objectifs de ces sorties sont multiples, il s'agit de découvrir un nouvel environnement (la montagne), de découvrir les règles de comportement sur les pistes et les règles pour prendre les remontées mécaniques, mais également de découvrir et appréhender les sensations de glisse, contrôler ses émotions, devenir autonome...

Les sorties ont eu lieu sur plusieurs jours, le programme était très chargé : trajet en bus, arrêt au village de Mane pour récupérer le matériel (skis, chaussures, casques), pique-nique, deux à trois heures de ski, goûter et retour à l'école...

Après plusieurs journées, les progrès sont impressionnants ! Tous les enfants, même ceux qui débutent apprennent à descendre une piste, à freiner, à faire des virages, tous ont pris le téléski et certains même le télésiège !



Les enseignantes remercient les éducateurs sportifs de l'association du Bas Salat (Philippe, Gilles, Anthony, Alain et Christian) pour l'organisation de ces sorties et pour leur pédagogie auprès des enfants. Merci aussi aux parents qui ont accompagné et aidé à l'encadrement de ces sorties en plein air, et sans qui ces sorties ne seraient pas possibles.

De bons souvenirs pour tous, petits et grands...

#### Visite à la maison de retraite

Jeudi 16 février, une classe de CM1-CM2 s'est rendue à la maison de retraite de Martres pour partager une après-midi avec les résidents.

Les élèves sont arrivés vers 15h et se sont mélangés aux résidents pour faire des jeux de société... ils ont joué aux dominos, au rummikub, au scrabble, aux dés et à beaucoup d'autres jeux.

Ensuite ils ont partagé un bon goûter et sont rentrés à l'école pour travailler.

Cela leur a permis de partager un moment avec nos aînés et de mettre un pied dans le monde de la vieillesse, eux qui en sont si éloignés!



# Des nouvelles du jardin pédagogique

Le printemps est de retour ......Et avec lui les activités du jardin!

L'optimisme, l'abnégation et la persévérance seront les mots phares de cette nouvelle saison.



En effet, c'est avec beaucoup de tristesse et d'incompréhension que les enfants ont constaté il y a un mois environ, les dégradations qu'avait subi notre jardin (serre déchirée à plusieurs endroits, incendie du cabanon, détérioration des outils et autres matériels, destructions des semis de fèves). C'est la 3ème fois que le jardin est saccagé par des individus de piètre moralité.

« Cette méchanceté gratuite nous permet d'être encore plus forts ! »

ont rétorqué les enfants.

Et c'est avec beaucoup de volonté qu'ils ont recommencé à faire des semis, pour les prochaines récoltes (courgettes, poireaux, tomates...).

Il faut croire que ce ne sont pas quelques plaisantins bien mal inspirés qui les arrêteront ! Bravo à eux et bonne récolte !!!



13

# Nouvelle Saison Culturelle d'Angonia

# Printemps/été

La brochure de la nouvelle saison est sortie, vous l'avez vue?

Vous pouvez vous procurer un exemplaire un peu partout sur Martres-Tolosane, commerces, office de tourisme, Mairie.... Prenez-en et partagez-les!

Cette nouvelle programmation s'étale de mars à août, toujours hors les murs et avec nos partenaires.

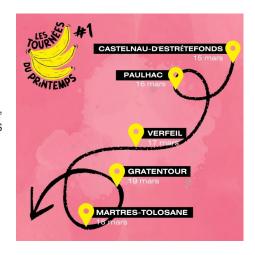
Découvrez nos rendez-vous théâtre, musique, Hip Hop et un temps de réflexion avec le "Monde d'après", en juin 2023, un événement où nous vous proposons des espaces d'échange, de co-construction, des ateliers.

Notre brochure en pdf, téléchargeable ici https://www.calameo.com/read/00720054412d12c33771c ou là

# Feedback

#### Les Tournées du Printemps

Nous avons accueilli les jeunes talents du Printemps du Rire, le samedi 18 mars, c'était une soirée tout à fait joyeuse et drôle pour les nombreux spectateurs venus applaudir la future génération d'humoristes.





#### Renan Luce avec les Z'Amis du verbe

En partenariat avec les Amis du verbe, nous avons eu le privilège d'accueillir **Renan Luce** dans la salle des fêtes comble, le dimanche 19 mars. Accompagné au piano par Christophe Cravero, l'artiste a proposé un récital poétique mêlant lecture et chansons.

# Médiation

#### Danse à L'École

Le projet a déjà débuté, avec la classe de CP-CE1 de Madame Jany et la danseuse Jade Pelaprat de la Compagnie Samuel Mathieu.

Les enfants découvrent la danse contemporaine avec cette jeune artiste interprète qui les guide lors d'ateliers mensuels de pratique de la danse contemporaine.

Une présentation aux parents aura lieu à la fin de l'année scolaire.

Nous espérons que cette première se poursuive et même voit l'arrivée d'une classe supplémentaire l'année prochaine, avec l'intégration de l'école Jean de la Fontaine dans le dispositif de l'Éducation nationale. Deux classes pourraient dès lors participer à cette aventure.

# Résidence de créations

#### Zoom sur les résidences de Mars

#### Compagnie Panthère Blanche - Productions

La compagnie la Panthère Blanche est venue en résidence de travail à Martres-Tolosane pour leur recherche autour de la création de leur futur spectacle "Travol'Time".

Dans cette fiction "Deux habitants de la campagne mettent en scène leur quotidien agricole façon Travolta et décident que leur ruralité est une success story. Les comédiens en profitent pour partager leurs réflexions sur les transclasses et les rêves inachevés."

Durant cette semaine, Adeline et Alexis ont aussi rencontré des agriculteurs et agricultrices qui ont échangé sur leurs métiers.

Le duo "Travol'Time" a fait une petite restitution et a partagé, avec le public, sa façon de travailler, son imaginaire et comment leur processus de création se construit au fur et à mesure des étapes de travail.

#### Jérôme Brabant

Jérôme Brabant, vous le connaissez déjà, c'est bien la deuxième fois qu'il vient en résidence de création durant une semaine à Martres.

Jérôme Brabant est chorégraphe de la Cie L'Octogonale et il prépare sa nouvelle pièce de danse Planètes, pour 2024.

Jérôme a créé une belle dynamique autour de sa recherche. Il a interviewé des personnes et artistes Martrais et il a réuni un groupe de personnes qui ont été très coopérant.e.s autour de son projet de recherche : mouvement et vocalisation.

Après une semaine d'atelier, Jérôme nous a présenté des extraits de son travail. Une fois de plus, l'investissement et la générosité du groupe a permis une sortie de résidence tout à fait surprenante.

On vous laisse un petit aperçu.



#### La caisse à Livres d'Angonia

Elle est à la médiathèque de Martres-Tolosane et contient des ouvrages et autres médias en lien avec les spectacles de notre agenda.





## **Exposition l'Art qui relie**

En ouverture de la saison 2023, le Grand presbytère présentait « l'Art qui Relie », du 4 au 12 mars, exposition / reflet du travail des adhérents de l'association « L'Atelier des Artistes ».

L'Atelier des Artistes anime depuis dix ans des actions en faveur des arts plastiques dans le cadre associatif. Sa mission essentielle reste guidée par l'envie de faire découvrir et d'entretenir la pratique de la peinture et du dessin dans le quotidien de chacun, adulte et enfant. Aussi, tous ces artistes et âmes volontaires ont souhaité pouvoir colorer cet anniversaire en imaginant un projet plus ambitieux, dépassant l'encouragement à la pratique artistique.

Parce qu'une fois finie, la toile n'appartient plus au peintre et ne vit que par le regard du public, le peintre quel qu'il soit, doit se mettre en abîme, s'exposer au regard des autres. Il doit s'affranchir de la toute discrétion de la pratique dite « amateur », exprimer ainsi l' *Art qui Relie*.

Issus pour la plupart du territoire Cœur de Garonne et des territoires limitrophes, ces artistes témoignent de la richesse de la création plastique qui y réside. Une mention particulière pour les jeunes talents de l'atelier et la spontanéité de leurs œuvres.

En complémentarité artistique, l'Art qui Relie notait la participation de deux artistes martraises : Dorine CAVAGNAL, plasticienne céramiste et Claire MAR-FISI, céramiste contemporaine.





Contacts: L'Atelier des artistes 06 76 60 10 31 / 06 84 22 98 84

Le vernissage de l'exposition, samedi 4 mars, était un moment chaleureux et convivial pour les 120 personnes présentes et particulièrement émouvant pour la Présidente de l'Association l'Atelier des artistes, Maïté Vidale et pour sa vice-présidente, Christiane Rami, ainsi que pour la professeure de dessin, Josiane

Motreff.



# **Exposition Les Couleurs pour le dire**

L'arrivée du printemps a sonné l'heure d'une exposition colorée et pétillante que vous ne devez pas rater!

Véronique Clanet, artiste peintre et sculptrice, nous présente ses **Pétillantes**, natives des années folles, après une période entre doute et renouveau, l'ambition de l'artiste est d'offrir un point de vue amusant et en toute théâtralité de femmes défricheuses de tendances. Révélatrices d'un monde qui change, ces héroïnes ont des yeux grands ouverts sur le monde, des traits vifs, des couleurs éclatantes. Elles mettent en lumière les figures de femmes de l'époque et de femmes d'aujourd'hui.

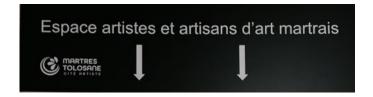
À leurs côtés, les « meubles » de l'artiste Richard Wagner, tapissier d'art.

L'exposition rencontre déjà un beau succès, elle a déjà accueilli plus de 550 visiteurs.

À découvrir jusqu'au 4 juin !



Aller au Musée de la Faïence, c'est l'occasion de (re)visiter l'« Espace des artistes et artisans d'art martrais » récemment réaménagé au rez-de-chaussée. Vous y trouverez un éventail des créations martraises actuelles.



- Nos faïencières : Colette BERDOT, Pascale CABARE, Elsa JODRA, Stéphanie JOFFRE et Dorine CAVAGNAL
- Nos artistes et artisans d'art : Stéphanie SAINT-MARTIN plasticienne, Salvador CABALLE artiste peintre, Francis DEBAX artiste peintre, Frédéric NOIRET peintre sculpteur, Adrian DRAGÜS marbrier d'art et tailleur de pierres, Claire MARFISI céramiste contemporaine, Franck MASSÉ sculpteur et plasticien, P&M CHABERNAUD horloger et bijoutier, Marie-Christine CHA-VANON couturière et tapissière d'ameublement.







N'hésitez pas à poursuivre la visite pour (re) visiter et (re) découvrir, sur deux étages, des faïences anciennes, les procédés de fabrication, le patrimoine martrais et les exposition temporaires.

#### Horaires d'ouverture

Moyenne saison (Mars – Avril – Mai – Juin – Septembre – Octobre) Du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h Le samedi, de 14h30 à 17h

Haute saison (Juillet – Août) Le lundi, de 14h30 à 18h Du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et 14h à 18h De mi-juillet à mi-août : ouvert le dimanche de 14h à 18h

Basse saison (Janvier – Février – Novembre – Décembre) Du mercredi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h Le samedi, de 14h30 à 17h Fermé en janvier et février



17)

# Terres d'avenir : un atelier partagé pour céramistes

La commune de Martres-Tolosane dans le cadre de sa stratégie de développement des métiers d'art s'implique activement pour favoriser l'installation de nouveaux artisans d'art dans le cœur de ville. L'objectif est de faire perdurer les savoir-faire artisanaux qui font la renommée de la cité.

Afin d'accompagner des jeunes talents ou des personnes en reconversion professionnelle à la création de leur atelier d'art, la commune a initié en ce début d'année dans le **local de l'ancienne faïencerie du Vieux Martres au 14 boulevard du Nord** un **atelier partagé «Terres d'avenir »** pour 3 céramistes. L'objectif est de permettre à ces céramistes de partager les coûts, de débuter une activité avec un loyer modéré, de les soutenir dans le paiement de leurs charges et de leur mettre à disposition du matériel.

**Dorine Cavagnal** est la 1ère artiste à intégrer l'atelier partagé. Des contacts prometteurs avec d'autres céramistes sont en cours pour rejoindre Dorine. Elle présente une production contemporaine, aux teintes et formes inspirées par la nature. Elle propose des stages de modelage de la terre, qui rencontrent un vif succès.

Ce 30 mars, dans le cadre des **Journées Européennes des Métiers d'Art**, Loïc GOJARD et l'ensemble du Conseil Municipal de Martres-Tolosane en présence de **Carole DELGA**, Présidente de la Région Occitanie, **Joseph CALVI**, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie et de **Lucien Amoros**, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne ont eu l'honneur d'inaugurer l'atelier partagé « Terres d'avenir ».



Un protocole d'accompagnement métiers d'art a été signé avec l'ensemble des partenaires présents afin de soutenir techniquement les actions métiers d'art de la commune et d'accompagner les céramistes de l'atelier partagé dans le développe-

Les liens se renforcent avec la pépinière d'entreprise régionale présente à Martres-Tolosane et le Lycée Martin Malvy de Cazères qui propose maintenant depuis 3 ans des formations en céramique : tournage et décor. La concrétisation de ce projet permettra d'accueillir des étudiants du Lycée de Cazères ou tout artisan désireux de rejoindre la cité artiste, cité de la terre.

ment économique de leur entreprise.

Nous avons profité de la présence de nos partenaires pour visiter et mettre à l'honneur les ateliers martrais à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art. Nous avons fait découvrir le travail de plusieurs céramistes martraises : Pascale Cabaré, Stéphanie Saint-Martin et Claire Marfisi. L'association Divin Bazar locataire d'un bâtiment communal accueille également 3 jeunes céramistes qui proposent des ateliers terre et tournage pour adultes et enfants. Les bénéfices de ces ateliers permettent à l'association d'investir dans du matériel. Les céramistes développent également leur production artistique personnelle au sein de l'association



.....

Un vent nouveau rempli de créativité souffle à Martres-Tolosane et nous lui souhaitons un bel avenir.

VILLE ET MÉTIERS D'ART

#### Des liens avec la ville de Molière

Martres-Tolosane entretient des liens privilégiés avec la ville de **Pézenas** dans l'Hérault. **Fabienne Auzolle** invitée d'honneur du Salon des Arts et du Feu en 2021 qui partage son atelier entre Choisy-Le-Roi et Pézenas a été à l'initiative de ce rapprochement entre les deux villes.

Toutes deux labellisées *Villes et Métiers d'Art*, elles ont à cœur de valoriser les savoirfaire de leurs cités.

A l'automne 2022, à l'occasion des 400 ans de Molière, **les artisans d'art de Martres-Tolosane** ont eu l'opportunité d'exposer à la Maison des Métiers d'Art de Pézenas.

En retour 4 artistes piscénois ont participé à la 21ème édition du Salon des Arts et du Feu.

Afin de renforcer ce partenariat entre les deux villes, Martres-Tolosane est de nouveau à l'honneur pour cette saison 2023 à la Maison des Métiers d'art qui vient tout juste d'ouvrir ses portes à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art.

Martres-Tolosane présente du 1er avril au 27 mai l'exposition « De geste, de terre et de feu... », une exposition sur le savoir-faire faïencier proposant des pièces et des outils anciens issus de la collection de la faïencerie du Matet. Cette exposition s'est révélée la première fois au Musée de la porcelaine de Meissen du 18 au 30 novembre 2022. Ce projet s'inscrivait dans le cadre de la coopération et les échanges culturels entre l'État Libre de Saxe et la Région Occitanie.



# En parallèle, une sélection d'œuvres contemporaines des 4 ateliers de faïencerie actuels

fait le lien entre passé et présent dans cette exposition.







Stéphanie Joffre

Elsa Jodra

Pascale Cabaré

Colette Berdot

Dans le prolongement de cette exposition, des artisans d'art piscénois participeront une nouvelle fois au prochain Salon des Arts et du Feu de Martres-Tolosane du 27 au 29 Octobre 2023 à Martres-Tolosane.

Faire connaître la faïence de Martres dans d'autres cités artistes est une belle opportunité et une reconnaissance pour tous nos artistes qui produisent ce savoir-faire exceptionnel depuis le 18<sup>ème</sup> siècle.

# Candidature à un nouveau Label Petites Cités de Caractère



Martres-Tolosane candidate à un nouveau label : Petites Cités de Caractère®.

La marque Petites Cités de Caractère® est délivrée aux villes et villages de moins de 6000 habitants possédant un patrimoine architectural remarquable.

Le concept de Petites Cités de Caractère® est né au milieu des années 70 pour valoriser des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine. Ces villes, autrefois centres administratifs, politiques, religieux, commerciaux...ont souvent vu leurs fonctions urbaines se réduire après les révolutions administratives et industrielles de la France.

Martres-Tolosane par sa circulade, ses remparts, ses portes d'entrées de ville, son donjon, son église, ses maisons à pan de bois, ses maisons de ville, son Grand presbytère plaît, attire l'attention et beaucoup de nos visiteurs sont séduits par la qualité architecturale de la cité.

Les Petites Cités de Caractère® se donnent pour missions de sauvegarder, restaurer, entretenir leur patrimoine, de le mettre en valeur, l'animer et le promouvoir auprès des habitants et des visiteurs afin de participer au développement économique des territoires et faire de la marque Petites Cités de Caractère® une marque touristique de qualité et attractive.

En faisant acte de candidature, la commune de Martres-Tolosane s'engage à restaurer, entretenir, mettre en valeur le patrimoine ainsi qu'à embellir les espaces publics.

Des efforts ont déjà été engagés par la commune dans le cadre de la requalification du tour de ville et plus récemment avec la réhabilitation et la valorisation des entrées de ville (la rue Saint-Roch et la rue du Pagès), la place du Général De Gaulle, de trois bâtisses communales en local commercial et de la réhabilitation de l'ancien presbytère.

D'autres opérations sont projetées dans les cinq années à venir comme la mise en œuvre d'une opération façades au centrebourg, le projet d' « Auberge du Comminges », la rénovation de la gare et de son parvis, du Centre Médico Social, la réhabilitation de l'avenue des Pyrénées et de la place de la Trinité...

La commune est également en pleine révision de son Plan Local d'Urbanisme et prévoit d'intégrer en lien avec les Architectes des Bâtiments de France, des périmètres délimités des abords et de poursuivre la réflexion sur un site patrimonial remarquable.



La commission d'homologation du label s'est déroulée le 19 avril. Les membres du réseau sont venus découvrir notre village et délibéreront sur notre candidature. Nous espérons que notre cité deviendra une Petite Cité de Caractère®.

Les communes ayant obtenu cette labellisation ont connu une hausse de leur fréquentation touristique et ont pu mettre en place ) une meilleure sensibilisation de la protection du patrimoine bâti auprès de leurs habitants.

Pour plus de renseignements sur les projets de labels et de valorisation patrimoniale de la cité n'hésitez pas à contacter : Sylvie et Flavie, chargées du Commerce et de l'Artisanat à la Mairie de Martres-Tolosane : 05 61 98 09 48 flavie.estreme@mairie-martres-tolosane.fr

# Opération Façades 2023 / 2024 : des aides pour rénover votre façade à l'intérieur de la circulade

En lien avec les démarches de mise en valeur du patrimoine et des espaces publics, la municipalité lance un programme d'aides aux propriétaires pour les accompagner à la réhabilitation de leur façade. L'objectif est de proposer une aide incitative pour accompagner la réhabilitation patrimoniale des façades dans le respect des prescriptions architecturales liées aux abords des monuments historiques.

Avec l'appui des partenaires techniques, un **périmètre d'intérêt général** est défini, à l'intérieur duquel s'applique deux taux d'aides, pouvant aller jusqu'à 50% pour les rues à l'intérieur des remparts. Les secteurs concernés par l'Opération Façades sont le boulevard circulaire et l'intérieur. **Les façades visibles depuis l'espace public** et les travaux nécessitant **une rénovation globale de la façade** sont concernés (voir détail dans le règlement d'attribution, accessible en mairie ou sur le site internet <u>mairie</u> <u>-martres-tolosane.fr</u>).

Il s'agit d'une opération « pilote » qui se déroule sur 2 ans. Pour la première année de l'Opération, les demandes d'aides devront être déposées avant le 31 août 2023.



**Un architecte-conseil est missionné par la commune** pour accompagner le montage du dossier et la demande de subvention. Sa participation permettra de veiller au respect des recommandations architecturales.

#### Vérifiez votre éligibilité et plus de renseignements :

Sur le site de la mairie : <u>mairie-martres-tolosane.fr</u> Par mail : <u>urbanisme@mairie-martres-tolosane.fr</u>

Par téléphone : 05 61 98 80 02

Une réunion publique d'informations sur l'opération façades se tiendra en mairie (salle Azéma) le mercredi 3 mai à 18h.

Cette opération est lancée avec la participation financière de la **Région Occitanie** dans le cadre du contrat Bourg-Centre 2023-2028 et la participation technique de l'**Unité départementale de l'architecture** et du patrimoine de la Haute-Garonne (UDAP 31) et du **Conseil d'architecture**, d'urbanisme et de l'environnement de la Haute-Garonne (CAUE 31).







# La journée citoyenne & la fête de l'écotourisme

Le Centre Communal d'Action Sociale de Martres-Tolosane prépare la 2<sup>ème</sup> édition de la journée citoyenne le **dimanche 21 mai 2023.** 

La première édition en mai 2022 avait rencontré un beau succès et avait permis de mener de belles actions tout au long d'une journée conviviale, aux 4 coins de notre belle Cité artiste.



L'objectif de cette journée est avant tout de préserver la cohésion sociale, de valoriser les initiatives citoyennes réalisées localement et de mettre en relief le rôle des habitants qui agissent. Une journée pour montrer toutes les possibilités d'engagement, dans la sphère privée, dans le quartier, dans les services publics... Une journée pour favoriser des rencontres inédites et pour lancer éventuellement de nouvelles initiatives solidaires, éducatives, culturelles, festives...

Ainsi, en 2022, nous avions pu organiser lors de la journée citoyenne : des découvertes patrimoniales du village à vélo et à pieds, des chantiers de nettoyage à la base de loisirs Saint-Vidian et dans les jardins du cœur de ville, des stands maquillage, des ateliers d'informations et d'initiation aux 1er secours, une braderie de livres, des parties de jeux en bois pour les grands et les petits, la plantation de l'arbre de la citoyenneté..., sans oublier l'auberge espagnole de midi et l'apéritif de clôture.



Le projet principal de cette **édition 2023** sera de fermer et aménager l'abri du jardin pédagogique, pour y ajouter notamment un récupérateur d'eau de pluie.

Ce sera aussi l'occasion de rappeler la mise en place du **Système** d'Échange Martrais (SEM) et pour chacun de s'y inscrire. Il vise à SEMez les valeurs de solidarité, proximité, respect de l'être humain et rencontre de l'autre. Ce dispositif est une mise en relation autonome des martrais entre eux afin de s'apporter entraide et de rompre l'isolement des plus vulnérables.

Toutes les informations et le programme de la Journée citoyenne sont à retrouver dans la brochure dédiée ci-jointe.

# La Tablée Commingeoise

# Samedi 17 juin 2023

Festival Gourmand Toulouse à Table



Pour la toute première fois, le Festival gourmand Toulouse à Table fait étape à Martres-Tolosane le samedi 17 juin 2023 à partir de 19h30 sur l'esplanade Angonia.

Au programme, un dîner gastronomique préparé par des chefs et des artisans du Comminges. Attention places limitées!

Tarif 46€ TTC/pers. comprenant 1 apéritif et 1 verre de vin

Inscription en ligne sur le site : <a href="https://toulouseatable.org">https://toulouseatable.org</a>

#### Un menu inédit réalisé par des chefs et des artisans du Comminges



Œuf mollet d'une Ferme Commingeoise, velouté d'asperge verte et pétale de jambon de Porc Noir de Bigorre

> Fanny Manuguerra Le Castille (Cazères sur Garonne)



Eclair de truite fumée d'Antignac, verdure de saison



Florence et Jean-Baptiste Mazaud Meurette (Rouède)

Epaule d'agneau du Comminges confite aux épices douces, méchouïa, taboulé de quinoa et glace couscous

Florent Cluzel
Maison Castet (Martres-Tolosane)





Assiette de fromages Antoine Bouchait Les Fromagers du Montroyal - Montréjeau

Chou craquelin, compotée abricot verveine, ganache montée chocolat blanc de chez Dardenne et café le Commingeois



Adrien Périssé et Mélanie Périssas Les Arches de Préville (Boulogne sur Gesse)



#### Côté cuisine...

La maison de retraite a accueilli une nouvelle cheffe cuistot, Céline, qui favorise son approvisionnement en Bio, Local, et Frais à 80%.

Véronique, l'animatrice et Laurence, la diététicienne proposent à chaque changement de saison un petit déjeuner pas ordinaire mais gourmand! Œufs au plat, ventrêche grillée, crêpe à la confiture maison, salade de fruits, fromage, pain de campagne...

#### « On se régale !»

# Parole de résidents

Un petit clin d'œil à nos veilleuses de nuit avec leurs pas de velours, qui viennent nous rassurer, nous réconforter, nous aider, nous soutenir, nous apporter de l'attention, de la sécurité.

Nous leur souhaitons bonne journée...

#### **Quelques vers**

Au mois de février

Renouveau de cette Amitié

Pépé, Mémé, Bébé

Qui ont proclamé

Leur fidélité

Pour l'éternité

Et de toute leur volonté

En vérité

Leur solidarité

Les Résidents.





# **Témoignage**

Quand je suis rentrée à la maison de retraite, je me sentais seule. Au fil des jours, j'ai découvert une famille et je me sens bien entourée.

Je pensais ne plus rien apprendre et bien j'en découvre tous les jours. Nous avons diverses activités, sorties et une chance de partager plein de choses dans les décors qui changent chaque saison.

C'est une maison familiale...

B.F.

#### Bonne retraite à Marie-Pierre

Dans le dernier numéro de « Vivre à Martres » nous avons oublié de nommer dans la liste des agents de la maison de retraite, Marie-Pierre SAUNIER, qui faisait partie de notre équipe soignante.

Depuis le 1er mars, elle profite de sa retraite bien méritée!

Aussi nous tenions à réparer un oubli dans la liste des agents dans notre précédent numéro, nous avons bien 2 Julie au secrétariat comptable !

# Te fais des économies d'énergie

**Réseau 31**, service public de l'eau, nous alerte sur l'état de nos réserves en eau après l'épisode caniculaire de 2022 et sur les gestes à adopter pour économiser cette ressource si précieuse.

La dernière saison hivernale s'est révélée particulièrement sèche et peu propice aux recharges des nappes phréatiques, au remplissage des lacs de plaine et à l'enneigement dans les Pyrénées. L'ensemble de ces difficultés renforce la volonté de Réseau31 de trouver des solutions pérennes, innovantes et responsables.

À partir des débits de la Garonne mesurés en amont et en aval de Martres, on constate nettement une baisse significative des moyens débits du fleuve sur les 3 premiers mois de l'année.

La consommation moyenne d'eau annuelle en France pour une personne est de 53.8 m³ d'eau, soit 147 litres d'eau par jour.







Notre consommation d'eau est très importante au quotidien. **Quelques éco-gestes simples** que nous pouvons tous réaliser à la maison permettent certes la réduction de notre consommation mais agissent également sur le montant de notre facture.



Je privilégie la douche au bain



J'arrose modérément mon jardin J'arrose le soir, en été, pour limiter l'évaporation Je récupère l'eau de pluie





J'utilise les programmes « éco » et basse température pour les lavages en machine



Je suis vigilant sur les fuites robinets et chasses d'eau



Je limite ma consommation d'eau en bouteille

\* L'eau du robinet est 300 fois moins chère que l'achat de bouteilles d'eau. Elle est contrôlée jusqu'à 10 fois avant de sortir du robinet

# La Régie ELEANCE nous donne quelques astuces écoresponsables pour réduire sa facture d'électricité



• Éteindre les appareils en veille. Même en veilles certains appareils continuent de consommer de l'électricité. La consommation des appareils en veille a augmenté de 30 % en 10 ans (Source ADEME)

#### Pensez à utiliser les multiprises munies d'un interrupteur

- Utiliser des ampoules à LED
- Éteindre les lumières dans les pièces après votre départ
- Cuisiner malin

Recouvrez vos casseroles lorsque vous utilisez les plaques de cuisson. Les aliments cuiront ainsi plus vite et vous économiserez de l'énergie

- Privilégier les programmes « éco » sur les lave-vaisselle et lave-linge.
- 25% d'électricité économisée avec un lavage à 40°C au lieu de 60°C
- Les ballons thermodynamiques et les chauffages sont également des grands consommateurs d'énergie, **mettez les toujours** à une température raisonnable
- En été, garder les volets et rideaux fermés aux heures chaudes de la journée. Ouvrir les fenêtres le soir pour faire entrer l'air frais. Éviter d'utiliser les ventilateurs et climatiseurs qui consomment de l'énergie
- Si vous disposez d'un contrat double tarif, utilisez vos appareils en heures creuses pour bénéficier des tarifs avantageux.
- L'étiquette énergie : la bonne référence achat ! Pensez-y lors du renouvellement des vos appareils électroménagers.



(24

# Apprivoisez le numérique

#### Besoin d'aide pour vos démarches numériques? Une conseillère numérique vous accompagne!

Déclarer ses revenus, faire une demande de carte grise... Le numérique est devenu un outil incontournable dans la vie de tous les jours.

Face au tout numérique, vous avez besoin d'aide ? Une conseillère numérique se déplace afin de vous accompagner dans vos démarches administratives, de vous faciliter l'appropriation d'un boite mail ou encore de faire de la prévention sur les usages du numérique.

Service gratuit, sur inscription. + d'infos : 06.82.10.14.48

Chaque lundi de 13h30 à 16h30 à la mairie de Martres-Tolosane

Accompagner dans les démarches administratives



Aider dans les démarches pour l'emploi



**Faciliter l'appropriation** d'une boîte mail



**Evaluer un niveau informatique** 



Apprendre l'utilisation d'un scanner via un smartphone



Agir en prévention sur l'usage numérique



France Services, présent à Cazères vous accompagne, par ailleurs, dans toutes vos démarches :

- Formation, emploi, retraite
- État civil, mobilité
- Logement et courrier
- Impôts

- Santé
- Justice, conciliation
- Social et famille

+ d'infos: France services Cazères, 15 rue de la Case - 05 62 01 48 59

# Le Guichet Rénov'Occitanie du Pays Sud Toulousain

Vos factures énergétiques sont élevées ? Vous avez froid l'hiver et chaud l'été ? Votre logement est mal isolé ? Vous vous demandez : Comment améliorer l'isolation de votre logement ? ou Quels sont les systèmes de chauffage performant à installer ? Mais encore, Comment financer mon projet ? Le guichet Rénov'Occitanie du Pays Sud Toulousain vous renseigne sur votre projet de rénovation. C'est LE service public de la rénovation énergétique sur le territoire! Service neutre, objectif et indépendant, il vous aide à améliorer le confort de votre logement et à réduire votre facture énergétique.



Les conseillères vous accompagnent pas à pas dans votre projet de rénovation énergétique :

quels travaux ? quels financements ? quels professionnels qualifiés ? Votre conseillère définira avec vous la meilleure stratégie d'amélioration énergétique pour votre logement. Par exemple, vous pourrez bénéficier d'une visite d'un expert à domicile et d'une assistance aux travaux co-financés par la Région Occitanie, si les conditions le permettent.

Contacts: 05 61 97 34 20 - infoenergie@payssudtoulousain.fr

Retrouvez votre guichet en vidéo : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=OFQBPGHDPWY&ab\_channel=PaysSudToulousain">https://www.youtube.com/watch?v=OFQBPGHDPWY&ab\_channel=PaysSudToulousain</a>

Pour en savoir plus : <a href="https://payssudtoulousain.fr/conseils-aux-particuliers">https://payssudtoulousain.fr/conseils-aux-particuliers</a>

Ce service porté par le Pays Sud Toulousain est cofinancé avec la Région Occitanie et le programme LEADER

La prime à la conversion 2023 a été augmentée pour inciter les citoyens français à se diriger vers la transition énergétique. En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique vous pouvez, si vous répondez aux différents critères d'éligibilité, disposer d'une aide financière :



- Les critères d'éligibilité ont été rehaussés, à partir du 1er janvier 2023 dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu de référence pondéré par le nombre de parts fiscales inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).
- Pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 euros, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site https://www.primealaconversion.gouv.fr/ dboneco/accueil/ dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.



#### La recette de notre chef

#### Galettes de légumes

Préparation : 40 minutes Cuisson: 5 à 7 minutes Pour 20 galettes

#### Ingrédients:

- 100 gr de pommes de terre
- 100 gr de carottes
- 100 gr de courgettes
- 100 gr de céleri rave
- 1 échalote
- 200 gr de farine
- 100 gr de Maïzena
- 2 œufs
- Ail & persil
- Sel & poivre
- 10 cl de crème
- Huile d'olive (cuisson)

# Préparation:

- Éplucher les carottes, les pommes de terre, le cèleri et l'échalote
- Après avoir lavé les légumes, les passer à la râpe, y compris l'échalote
- Mettre les légumes râpés dans une passoire et laisser égoutter une heure, pour faire sortir l'eau des légumes
- Mettre les légumes dans un saladier, mélanger avec la farine, la crème et les œufs
- Ajouter persil, ail finement hachés. Saler et poivrer. Bien mélanger
- Dans une sauteuse, faire chauffer l'huile d'olive
- À l'aide d'une cuillère à soupe, prendre la préparation à base de légumes et la mettre dans la sauteuse
- L'aplatir légèrement avec le dos de la cuillère afin de former la galette
- Renouveler l'opération jusqu'à épuisement de la préparation
- Laisser cuire sur feu moyen de 5 à 7 minutes

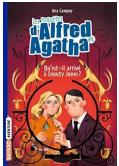
# Les coups de cœur de la Médiathèque

#### **ADULTES**

#### « Trois vies par semaine » de Michel Bussi

Habiter trois villes différentes ? Posséder trois identités reconnues ? Aimer trois femmes intensément ? Avoir trois vies par semaine. Pour tirer les fils de ce nouveau suspense qui mêle les thèmes de l'exil, la vengeance, la multiplicité d'une vie... l'unique Michel Bussi. Un mort, deux disparus. Trois femmes amoureuses.





#### **ADOS**

#### « Les enquêtes d'Alfred et Agathe : qu'est-il arrivé à Snouty Jones ? » d'Ana Campoy (Auteur), Martine Desoille (Traduction)

Si Alfred Hitchcock et Agatha Christie s'étaient rencontrés lorsqu'ils étaient enfants, quelles aventures mystérieuses auraient-ils pu vivre ensemble ? En récompense pour ses bonnes notes, Alfred a reçu un shilling en argent. Très fier, il s'empresse d'aller montrer la pièce à son amie Agatha Miller. Celle-ci en profite pour lui présenter son voisin, l'écrivain Sir Arthur Conan Doyle, créateur du célèbre détective Sherlock Holmes.

#### **JEUNES**

#### « J'ai vu le lion, le renard et la belette » de Jérôme Camil

Dans un poulailler, un renard et une belette se disputent quelques poulettes. Leur différend les entraîne en Afrique à la recherche d'une poule exotique...Mais c'est un lion qui s'invite! Quand tout s'accélère, que tous se précipitent... Ne faites pas comme eux ! Ouvrez les yeux !





#### PETITE ENFANCE

#### « Soirée pyjama avec Bernie » de Janik Coat

Et si tu aidais Bernie à retrouver son pyjama ? Pour t'endormir, tu peux compter les farfadets cachés dans sa penderie...



#### cs ÉTAT CIVIL cs

# **NAISSANCES**



Délia BOULLEAUX	1er février
Yoni OUIJANE	5 février
Edmond ROUQUET	10 février

Félicitations aux heureux parents!

#### **PACS**



Marion POISSON 10 janvier

& Théo DISLAIRE

Anaïs NEGRE 1er février

& Denis DOMENGEUS

Stéphanie MARTIN 14 mars

& Vincent DOMERGUE

Félicitations aux amoureux!



Ма	rinette OURTIES	3 janvier
Ch	ristiane PRIEUR	13 janvier
Nic	cole NICODEMO	2 février
Lin	a CAMPOURCY	2 février
Ro	bert GIRAUD	4 février
Od	lette LETELLIER	5 février
He	nriette POLGA	6 février
Jos	séphine SAUVAGE	18 février
Jea	an-Pierre ANE	26 février
Jea	an BROUSSET	3 mars
Nic	colas CARRERE	10 mars
Ge	rmaine FERRE	30 mars
Se	rge GUIDER	1 <sup>er</sup> avril
Mic	cheline TRIBOUT	15 avril

Sincères condoléances aux familles.

#### **CS INFOS MAIRIE CS**

#### Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au mercredi 9h à 12h / 13h30 à 17h30 Jeudi 9h à 12h / 15h à 17h30

Vendredi 9h à 12h / 13h30 à 17h



12 Boulevard de la Magdeleine 31220 Martres-Tolosane



contact@mairie-martres-tolosane.fr



05 61 98 80 02



www.mairie-martres-tolosane.fr



@MartresTolosane31220 #MartresTolosane



Martres Tolosane

**ANGONIA** 

#### Bibliothèque Municipale

Rue du Portail

Horaires d'ouverture au public mardi, mercredi & samedi 10h à 12h30 et 13h à 18h

#### Service **Urbanisme**

Mairie de Martres-Tolosane

Horaires d'ouverture au public lundi, mardi & vendredi de 9h à 12h uniquement sur rendez-vous en dehors des horaires fermé le mercredi après-midi

urbanisme@mairie-martres-tolosane.fr

# Grand Presbytère

Place Henri Dulion





**Espace Culturel** 





#### **Permanences Partenaires**

#### La Mission locale

Tous les jeudis de 14h à 17h RDV: 09 70 22 05 00

#### La Maison des Solidarités

Permanences sur RDV Contact: 05 61 98 44 70

#### Ma Commune, Ma Santé

sur RDV: 05 64 10 00 48 / 07 71 36 53 05



Station Verte